

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Intitulé de l'UE</b> | <b>Français en ce compris didactique de la discipline (Partie II)</b>                           |
| <b>Section(s)</b>       | - <b>(10 ECTS)</b> Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 1 |

| <b>Responsable(s)</b> | <b>Heures</b> | <b>Période</b> |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Meri DROSSINIS        | 120           | <b>Quad 2</b>  |

| <b>Activités d'apprentissage</b> | <b>Heures</b> | <b>Enseignant(s)</b>             |
|----------------------------------|---------------|----------------------------------|
| <b>Français -Partie 2</b>        | 120h          | Meri DROSSINIS<br>Laurent ROBERT |

| <b>Prérequis</b> | <b>Corequis</b> |
|------------------|-----------------|
|                  |                 |

| <b>Répartition des heures</b>  |
|--|
| <b>Français -Partie 2</b> : 80h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux |

| <b>Langue d'enseignement</b>         |
|--------------------------------------|
| <b>Français -Partie 2</b> : Français |

| <b>Connaissances et compétences préalables</b> |
|--|
| Néant  |

| <b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>  |
|--|
| <b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques</li> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions</li> </ul> </li> </ul> |

- Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
  - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
  - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
  - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
  - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
  - Entretien une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
  - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
  - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
  - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique ;
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique ;
- Témoigner d'une connaissance approfondie du code et de son utilisation au service de la communication ;
- Faire preuve de réflexion et d'esprit critique quant aux diverses « tendances » qui s'expriment dans les recherches actuelles en matière de lecture, de littérature de jeunesse et d'écriture.

### Contenu de l'AA Français -Partie 2

- La langue comme objet d'étude :  
rappel des contenus fondamentaux de la grammaire scolaire ;  
approche critique, réflexive et constructive de la grammaire .
- La langue comme outil de communication et d'expression :  
approche de la didactique de la lecture, de l'écrit ;  
initiation à l'histoire littéraire.

### Méthodes d'enseignement

**Français -Partie 2** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive

### Supports

**Français -Partie 2** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Français -Partie 2

Mentionnées dans le contrat didactique.

### Évaluations et pondérations

|                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Évaluation</b>             | Note d'UE = note de l'AA      |
| <b>Langue(s) d'évaluation</b> | Français -Partie 2 : Français |

#### Méthode d'évaluation de l'AA Français -Partie 2 :

Examen écrit et oral 100%

Évaluation collégiale

Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.

Année académique : **2023 - 2024**